Merck condamné à fournir de l'Euthyrox® aux patients

Abderrahim DERRAJI - 2017-11-15 21:58:38 - Vu sur pharmacie.ma

Le tribunal de grande instance de Toulouse vient de condamner le laboratoire pharmaceutique Merck à mettre à la disposition de 25 malades, et sans délai, le Levothyrox® ancienne formule.

En cas d'indisponibilité du produit sous 48 H, le laboratoire allemand se voit obligé de payer une amende de 10.000 euros pour chaque infraction constatée par le pharmacien. Ce jugement ne concerne que les patients de Haute-Garonne, soit 25 des 90 plaignants. Le juge toulousain ne s'estimant pas compétent pour les patients ne résidant pas dans son département. Suite à ce jugement, le PDG de Merck France, Thierry Hulot, a annoncé l'importation, d'ici la fin de l'année, de quelque 200.000 boîtes supplémentaires de l'ancienne formule du Levothyrox®. Cette démarche a été faite à la demande de l'agence du médicament, «pour accompagner plus longtemps» les patients qui en ont besoin.